



75^e CHAMPIONNAT NATIONAL

TENNIS DE TABLE

ROUBAIX

8 et 9 juin 2023



VILLE DE
ROUBAIX



Crédit  Mutuel



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité UGSEL LILLE

CONTACT

Maison Paul VI – 74 rue Hippolyte Lefebvre – 59042 LILLE CEDEX

Mail : ugsel59l@ugsel.org

Directeur : Damien Arickx - Tél : 07.78.55.03.36

ACCUEIL

Le mercredi 7 juin 2023 de 16h à 19h au Collège Saint Exupéry Roubaix au 80 av. A. Chénier

Le jeudi 8 juin 2023 de 7h30 à 8h30 puis de 15h à 17h et le vendredi 9 juin 2023 de 7h30 à 8h30 au collège Saint Exupéry Roubaix - Salle Saint Maxent 2, au niveau du Village éducatif

COMPETITION

- Salle Saint Maxent, 21 rue Colbert – Roubaix
- Salle Philippe Leprêtre, à l'angle de l'avenue A. Chénier – Roubaix
- Salle Jacques Secrétin, 43 rue Saint Jean – Roubaix

STATIONNEMENT

Pas de stationnement possible rue Colbert et avenue A. Chénier

Dépose possible Rue du 11 novembre pour rejoindre à pied l'établissement scolaire

RESTAURATION

LES REPAS du mercredi soir au vendredi midi :

Collège Saint Exupéry Roubaix, entrée avenue A. Chénier

Vendredi soir : panier repas à retirer à la salle Saint Maxent 2 (Village éducatif) à partir de 15h.

La réservation des repas est à faire par l'intermédiaire du [questionnaire](#) et sera effective à réception du paiement **pour VENDREDI 5 MAI 2023**, délai de rigueur.

Pas de remboursement possible des repas réservés.

Un seul fichier Excel pour le questionnaire de participation et la confirmation de participation à renvoyer aux 2 adresses mail : ugsel59l@ugsel.org et b-del-frari@ugsel.org

HEBERGEMENT

La liste des hôtels est en ligne sur le site de l'Ugsl nationale.

DEPLACEMENT TRAIN

Arrivée gare de Roubaix

Métro 2 station gare Jean Lebas vers station Charles de Gaulle puis 4' à pied

Ticket valable 1h : 1,80€ Ticket groupe 1h : 15,40€ (10 personnes)

Déplacement à pied : 1.6km = 20'

DROIT D'ENGAGEMENT

12€ par compétiteur.

PAIEMENT

Il doit être joint au questionnaire de participation et le chèque doit être libellé à l'ordre de l'UGSEL 59 pour le **vendredi 5 mai 2023**, délai de rigueur.

REMBOURSEMENT

En cas d'absence de participants, seuls les frais d'engagement seront remboursés.

NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels.

Interdiction de manger dans les tribunes. Dans le cadre du développement durable, il y aura des poubelles de tri sélectif.

L'accès aux salles se fait avec des chaussures de sport propres.

(Prévoir une 2^{ème} paire pour les déplacements à l'extérieur des salles.)

PRIMES KM

La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute)

RECOMPENSES

Salle Saint Maxent

Les récompenses par équipe seront remises le jeudi 8 juin 2023 à 18h00.

Les récompenses individuelles seront remises le vendredi 9 juin 2023 à 17h00.

SOUVENIR

Un lot souvenir sera offert à chaque participant.

BUVETTE

Sur place, boissons chaudes et froides, friandises.

RECEPTION OFFICIELLE

Réception officielle prévue le jeudi 8 juin à 19h00 salle Saint Maxent 2 (village éducatif)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RÈGLEMENT	Se référer aux Règlements Généraux et spécifiques 2022-2023 parus sur le site de l'Ugsel Nationale : www.ugsel.org	
REPRÉSENTANT UGSEL NATIONALE	REPRÉSENTANTS CTN	Olivier TAILLEFER Yann BAUDOUIN Didier GERVAIS
JUGES ARBITRES	A déterminer	RESPONSABLE JO Hubert MESSE
CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive.	
LICENCES	La licence UGSEL avec photo est obligatoire. Les joueurs classés devront obligatoirement présenter leur licence F.F.T.T. (phase 2) <u>Les licences UGSEL sont à présenter au pointage (avec la licence FFTT si nécessaire) ET à la table à chaque match</u> <u>Point de vigilance</u> sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrant. <i>Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugssel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.</i>	
CONFIRMATION	Les <u>confirmations de participation</u> au championnat équipe et individuel sont à renvoyer <u>pour le vendredi 5 mai 2023 sous formats EXCEL aux deux adresses électroniques ci-dessous</u> : Mail Ugssel nationale : b-del-frari@ugsel.org Mail comité organisateur : ugsel59l@ugsel.org	
POINTAGE	<u>Mercredi 7 juin 2023</u> : Pointage <u>OBLIGATOIRE</u> pour la compétition par équipe sur place entre 16h et 19h. Si retard ou arrivée le jeudi matin, la confirmation doit se faire par téléphone et la vérification des licences se fera le jeudi 8 à La salle Saint Maxent 2 entre 7h30 et 8h30. (Olivier TAILLEFER : 06.79.52.96.51) <u>Jeudi 8 juin 2023</u> : Pointage <u>OBLIGATOIRE</u> pour la compétition individuelle entre 15h et 17h. Si arrivée le vendredi 9 juin, la confirmation doit se faire par téléphone et la vérification des licences se fera le vendredi 9 juin à la Salle Saint Maxent 2 entre 7h30 et 8h30. (Olivier TAILLEFER : 06.79.52.96.51)	
TENUE	Les maillots de club sont interdits. Les joueurs d'une même équipe doivent porter un maillot identique, d'une couleur différente de la balle (blanche). Prévoir des <u>chaussures propres dans les aires de jeu</u>. Prévoir une 2^{ème} paire pour les déplacements à l'extérieur des salles La tenue de sport est exigée pour la remise des récompenses (voir art. 26 et 27).	
CONSOLANTES	En individuel comme en équipe, des rencontres de « consolante » seront organisées (Art 13 des règlements de TT). Ces parties auront lieu dans la salle Jacques Secrétin, 43 rue Saint Jean.	
COMMISSION RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux.	
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.	

PROGRAMME GÉNÉRAL

Mercredi 7 juin 2023

- 16h00 - 19h00** accueil des délégations au Collège Saint Exupéry Roubaix, Avenue André Chénier
16h30 - 19h3 formation des jeunes officiels au collège, salle 007
18h30 - 21h00 repas



Entre 16h et 19h : **Pointage OBLIGATOIRE** pour la compétition par équipe. Par téléphone si retard ou arrivée le jeudi 8 juin (N°06.79.52.96.51).

Jeudi 8 juin 2023

- 7h30** ouverture des salles
7h30 - 8h00 échauffement
8h15 cérémonie d'ouverture du championnat
 - Mot d'accueil de l'organisation
 - Temps pastoral**8h30** mot de la CTN
8h45 début de la compétition par équipe
11h30 - 14h00 repas
13h00 début des consolantes, salle Jacques Secrétin (pour les perdants des poules, 1/16 et 1/8)
14h30 début des consolantes, salle Philippe Leprêtre (pour les perdants des 1/4)
18h00 remise des récompenses équipes
19h00 réception officielle à la salle Saint Maxent 2 (village éducatif)
19h00 - 21h00 repas



Entre 15h et 17h : **Pointage OBLIGATOIRE** pour la compétition individuelle salle Saint Maxent 2. Par téléphone si arrivée le vendredi 9 juin (N° 06.79.52.96.51).

Vendredi 9 juin 2023

- 7h30** ouverture des salles
7h30 - 8h00 échauffement
8h00 début de la compétition individuelle
11h30 - 14h00 repas
13h00 début des consolantes, salle Jacques Secrétin (pour les perdants des poules, 1/16 et 1/8)
14h30 début des consolantes, salle Philippe Leprêtre (pour les perdants de 1/4)
15h00 distribution des paniers repas salle Saint Maxent 2 (Village éducatif)
17h00 remise des récompenses
18h00 rangement



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.

CHALLENGE SOLIDARITE

Durant toute la durée du championnat, un stand solidaire sera proposé pour aider une association caritative dans les actions qu'elle mène au quotidien. Stand à 1€ au village éducatif



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org